



Garantie Emploi

*Une garantie bancaire pour les créateurs/repreneurs demandeurs d'emploi
ou en situation de précarité
Jusqu'à 84 mois / 50 000 € / 2,5% du montant garanti*

Quoi ?

- Une garantie pouvant aller jusqu'à 50 000 € et 84 mois (7 ans)
- Une couverture du prêt jusqu'à 65 %
- Des cautions personnelles limitées au maximum à 50% du prêt bancaire
- Un coût unique de 2,5% du montant garanti

Pour qui ?

Une garantie destinée aux créateurs, repreneurs (et développeurs d'entreprises de moins de 3 ans) demandeurs d'emploi ou en situation de précarité au moment de la création ou de la reprise de l'entreprise

Comment ?

Nous étudions votre projet pour sécuriser les risques financiers, faciliter l'accès au prêt bancaire et vous permettre de créer un partenariat durable avec votre banque. Nous vous apportons une réponse rapide et sur mesure. Nos solutions de financement sont cumulables et sont mobilisables uniquement en complément d'un prêt bancaire professionnel.

Contactez-nous !

Un numéro, un rendez-vous au 02 31 06 16 36
Nous écrire : contact@franceactive-normandie.org